

## Conseil provincial du 26 juin 2026

### **Question orale posée au Collège provincial et proposition d'un plan « inondations »**

Mesdames et Monsieur les Députés provinciaux,

Chers collègues,

Les 30 et 31 mai 2026, les communes de la Province de Namur, en particulier celles de la Basse Sambre, ont été, une nouvelle fois, touchées par des événements pluvieux importants qui ont entraîné des coulées de boues par ruissellement et des inondations par débordement.

Les familles et les entreprises sinistrées venaient à peine de terminer le nettoyage, d'enclencher les procédures d'assurances qu'une nouvelle vague de pluies torrentielles s'est abattue le 20 juin dernier, moins d'un mois après. La plupart d'entre eux avaient déjà été inondés en 2021, ils sont, à juste titre, épuisés.

Ces épisodes à répétition montrent qu'ils n'ont rien d'exceptionnel et qu'ils sont amenés à se répéter, et ce de plus en plus fréquemment.

Mes questions sont les suivantes :

- Quelles sont les actions qui ont été, ou sont mises en place, par la Province pour anticiper ces risques d'inondations sur le territoire provincial ?
- Est-ce qu'il est envisagé une concertation supracommunale au niveau du territoire et des zones de secours pour identifier les zones les plus touchées et établir une « carte des risques » avec l'appui de la cellule GISER (Gestion intégrée Sol Erosion-Ruissellement) du SPW ?

Le groupe ECOLO propose par ailleurs que la Province anticipe et joue son rôle d'instance supracommunale en prenant l'initiative de rassembler les différents partenaires afin de mettre en place un plan « inondations » en co-construction avec les communes, la Région wallonne, l'INASEP, les zones de secours et les Contrats de Rivière.

Ce plan doit pouvoir proposer une action coordonnée et repenser l'aménagement du territoire provincial en intégrant l'ensemble des données et actions.

Bénédicte Rochet, pour le groupe ECOLO